





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-38**

Séance publique du

1 février 2016

**Présidence de Dominique AUGÉY
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160201- lmc181934-DE-1-1
Date de signature : 04/02/2016
Date de réception : jeudi 4 février 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : BRASSERIE CHEZ ANNIE - AVENANT AU BAIL COMMERCIAL AFFERENT A LA
CREATION D'UNE TERRASSE**

Le 1 février 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/01/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Gaelle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Reine MERGER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jules SUSINI, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Danièle BRUNET, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Danielle SANTAMARIA à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Moussa BENKACI, Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction du Foncier & Gestion du
Patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 1 FÉVRIER 2016

Nomenclature : 3.3
Locations

RAPPORTEUR : Madame Odile BONTHOUX
CO-RAPPORTEUR(S) : M. DONATINI Gilles

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : BRASSERIE CHEZ ANNIE - AVENANT AU BAIL COMMERCIAL AFFERENT A LA
CREATION D'UNE TERRASSE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Aux termes d'un bail commercial en date du 28 mai 1997, d'un avenant n°1 en date du 30 juillet 1998 et d'un avenant n°2 du 29 octobre 2001, la Commune d'Aix-en-Provence a donné à bail à la SARL « Brasserie Annie », des locaux d'une superficie de 156 m² au Centre de Froid situé au « Champ de Foire » sis 140, rue Marcelle Isoard (parcelle HZ0044). Le loyer annuel pour 2016 y afférent s'élève à 9 410,74 € HT.

Afin de développer son activité, la société a sollicité l'autorisation de la Commune pour installer une véranda démontable d'environ 55 m². Un avis favorable a été émis et le permis de construire y afférent a donc été délivré.

Il convient donc d'établir un nouvel avenant (n°3) fixant :

- **le montant du loyer mensuel HT à 167,00 €, assujetti à TVA.** Le loyer sera révisé à **la hausse** chaque année, à la date anniversaire, suivant l'augmentation de l'Indice du Coût de la Construction, l'indice de base retenu est celui du 2nd trimestre 2015 : 1614
- Ce loyer correspond à **l'emprise au sol d'une superficie de 57,78 m²** - Cf. plans en annexe ;
- La véranda demeurera propriété de la société.

Par ailleurs, la société a informé la Commune du changement de gérance qui sera maintenant assumée par Monsieur Jean-Philippe LICCIARDI, Président de la SAS « Annie ».

En conséquence, mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **ADOPTER** les modalités présentées dans l'exposé qui précède ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à la Gestion des Propriétés Communales à signer l'avenant n°3 ainsi que tout document afférent à ce dossier ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette des sommes correspondantes.

DL.2016-38 - BRASSERIE CHEZ ANNIE - AVENANT AU BAIL COMMERCIAL AFFERENT A
LA CREATION D'UNE TERRASSE -

Présents et représentés	: 50
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Dominique AUGÉY, Adjoint au Maire

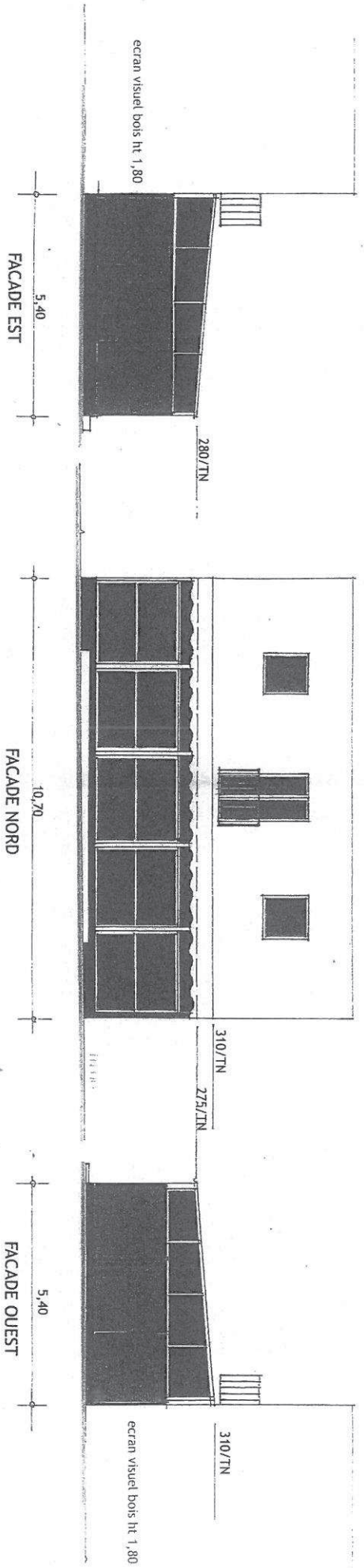
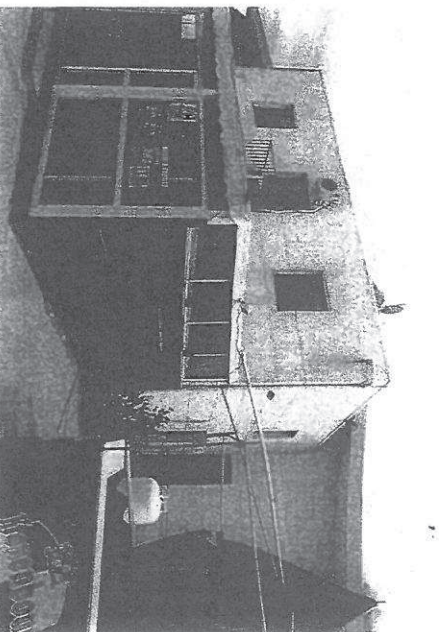
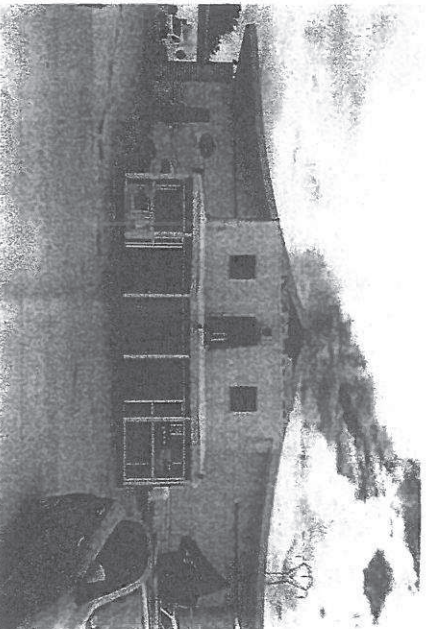
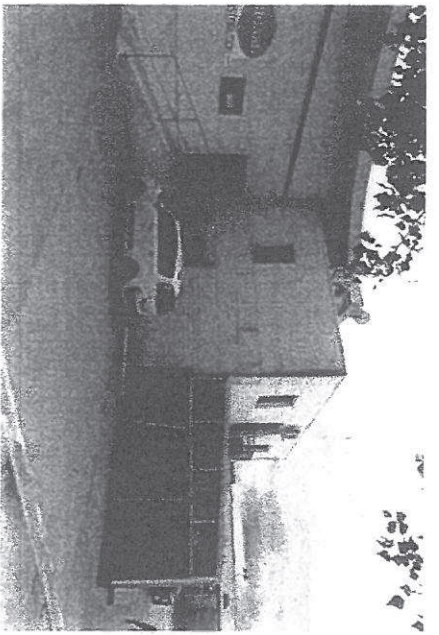
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Localisation HZ0044





BRASSERIE " CHEZ ANNIE "

Place du CHAMPS DE FOIRE 2090 Route des MILLES
13290 AIX EN PROVENCE

MISE EN CONFORMITE D'UNE VERANDA DEMONTABLE

Structure en acier et aluminium, couverture légère banchée blanche
dimensions 5,40 x 10,70 soit 57,78 m2 de SHON